



**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
EXTRAORDINAIRE et
ORDINAIRE
du 16 février 2019**

PROCÈS-VERBAL

ÉMARGEMENT – LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du Comité Directeur		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Serge Pichoff – Président ✓ Yvette Corniaux – Sec. Adjointe ✓ Bernard Hoppe – Trésorier ✓ Jeannine Bauler ✓ Steve Belin ✓ Julien Blatecky ✓ Philippe Brandenbourger ✓ Gérard Brissaud ✓ Jean-Bernard Duval 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Robert Faivre ✓ Fanny Gaschy ✓ Francis Hue ✓ Caroline Imbert ✓ Jean-Paul Landron ✓ Bernard Langenfeld ✓ Florence Le Baron ✓ Serge Robert 	<p>Absents, excusés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Philippe Lallemand ✓ Christophe Lopez ✓ Aurélie Milet ✓ Vincent Patalas ✓ Claire Poliseno
CLUBS REPRESENTES	Alsace (15 clubs)	Bitschwiller-lès-Thann ; Colmar ; Archers Haguenau ; Herrlisheim ; Mulhouse CAB ; Mulhouse STA ; Neuwiller-lès-Saverne ; Oberrnai ; Ste-Croix-en-Plaine AC ; Ste-Croix-en-Plaine Cie ; Sélestat ; Thann ; Volgelsheim ; Wissembourg ; Wittelsheim		
	Champagne – Ardenne (29 clubs)	Arcis-sur-Aube ; Bar-sur-Aube - Bar-sur-Seine ; Brienne-le-Château ; Châlons-en-Champagne Archers ; Châlons-en-Champagne 1 ^{ère} Cie ; Chaource ; Charleville-Mézières ; Eclaron ; Epernay ; Fismes ; Gueux ; Maizières ; Mareuil-sur-Ay ; Reims ; Rethel ; Romilly-sur-Seine ; Saint-Dizier Castors bleus ; Saint-Dizier SLO ; Saint-Dizier F. Bragarde ; Sedan ; Suippes ; Troyes ; Varennes-sur-Amance ; Vauchonvilliers ; Vendœuvre-sur-Barse ; Verrières ; Vertus ; Ville-sous-la-Ferté ; Villers		
	Lorraine (49 clubs)	Amanvillers ; Ars-sur-Moselle ; Bar-le-Duc ; Bouzonville ; Breux ; Conflans-en-Jarnisy ; Creutzwald ; Dieuze ; Dombasle-sur-Meurthe ; Einville ; Epinal ; Farébersviller ; Faulquemont ; Folschviller ; Gorze ; Hagondange ; Hayange ; Hettange-Grande ; Ligny-en-Barrois ; Longwy ; Ludres ; Lunéville ; Marly-Pournois ; Metz ; Mirecourt ; Mont l'Étroit ; Montigny-lès-Metz ; Moyennoutier ; Moyeuve-Grande ; Nancy 1 ^{ère} Cie ; Neufchâteau ; Neuves-Maisons ; Pont-à-Mousson ; Pont-St-Vincent ; Rombas ; St Dié-des-Vosges ; St Nicolas-de-Port ; Sarrebourg ; Sarreguemines ; Seichamps ; Thaon-les-Vosges ; Toul ; Val d'Ajol ; Vandoeuvre ; Varangéville ; Verdun ; Vittel ; Void-Vacon ; Xonrupt-Longemer		
Personnes invitées		<p>FFTA : Dominique Ohlmann, Secrétaire général, représentant le Président Jean-Michel Cleroy</p> <p>CROS : Florence Le Baron, Administrateur, représentant le Président Jean-Marc Haas-Becker</p> <p>Comités départementaux - les Président(es) : Ardennes (D. Boizet) ; Aube (JL Lefèvre) ; Marne (G. Brissaud) ; Meurthe-et-Moselle (C. Imbert) ; Meuse (V. Boksebeld) ; Moselle (S. Wrona) ; Bas-Rhin (A. Romanet) ; Haut-Rhin (Y. Corniaux) ; Vosges (A. Blaison)</p> <p>Conseiller Technique : Jacques Rousseau</p>		

1. CONTRÔLE DES POUVOIRS POUR L'AGE ET L'AGO

Après enregistrement auprès du greffe, 93 clubs (sur 146) sont représentés à l'occasion de ces assemblées. Les Présidents de clubs présents, ou leurs représentants dûment mandatés, totalisent un pouvoir votatif de 355 voix (sur 470). Le quorum est atteint, les assemblées peuvent valablement délibérer.

2. ACCUEIL DU PRESIDENT

Le Président Pichoff ouvre la séance à 10 h 15. Il souhaite la bienvenue aux représentants des clubs du Grand Est, aux invités ainsi qu'aux Présidents des Comités départementaux, et les remercie de leur présence.

Il passe la parole à Julien Blatecky, Responsable de la Commission communication, qui, en préambule, présente la nouvelle identité visuelle du CRTA et le nouveau design du site internet.

Le Président, avant de poursuivre la séance, propose à l'assemblée de se lever et d'observer un moment de recueillement en la mémoire des disparus de l'archerie du Grand Est ces derniers mois :

- Richard ARCIZIEWSKI, ancien président du club du Val d'Ajol
- Marc ERHART, du club de la CAB Mulhouse
- Edouard NOVAC, du club d'Errouville
- Catherine PICHOFF, épouse du président, longtemps investie dans les instances de l'ancienne Ligue de Lorraine
- Pierre HEILI, fils de M. Alain HEILI, Président du club de Neuwiller-lès-Saverne

- Hommage particulier à Bernard LOUIS, membre du Comité Directeur de Tir à l'Arc du Grand Est, disparu en novembre 2018 à l'âge de 81 ans.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 10 h 30.

Il salue les invités en tribune : Dominique Ohlmann, Secrétaire général de la FFTA représentant le Président Jean-Michel Cleroy, et Florence Le Baron, administrateur du CROS, représentant le Président Jean-Marc Haas-Becker.

3. MODIFICATION DES STATUTS

La présente AGE est convoquée pour voter la modification de l'article 7.4 des statuts du CRTA. En effet, lors de son AG en mars 2018, la FFTA a modifié l'article 9.5 de ses statuts, relatif au nombre de délégués à élire.

Il s'agit de se mettre en conformité avec les dispositions fédérales de la FFTA.

Nouvelle rédaction de l'article 7.4 soumise à l'assemblée : « Le nombre minimal de délégués à élire est déterminé par le Comité Directeur du CRTA du Grand Est, conformément aux dispositions de l'article 9.5 de statuts de la FFTA. »

Cette modification implique la mise à jour de l'article 11 du règlement intérieur du CRTA du Grand Est d'où sera supprimé le dernier paragraphe « *Leur nombre variera entre 10 et 13 délégués. Le nombre minimal de délégués, sans perte de voix, sera fixé par instruction fédérale.* »

VOTE : CONTRE = 0 Abstention = 0 POUR = 355 voix

→ La modification de l'article 7.4 des statuts du CRTA est adoptée à l'unanimité entraînant la mise à jour de l'article 11 du Règlement intérieur.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président Pichoff ouvre la séance à 10 h 45 et explique le déroulement de la journée. Chaque représentant de club s'est vu remettre un livret de synthèse contenant les informations relatives à cette assemblée générale ainsi qu'une enveloppe avec les bulletins de vote correspondant au nombre de voix de chaque association.

Le nombre de clubs représentés reste celui de 93 clubs, tels que recensés lors du contrôle des pouvoirs.

4. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Se proposent pour superviser le bon déroulement des scrutins :

- | | |
|------------------------|---|
| ▪ KOENIGSECKER Cécilia | Club : Xonrupt-Longemer |
| ▪ JOUARIE Sébastien | Club : Val de Barse |
| ▪ MUESS Michèle | Club : STA Mulhouse |
| ▪ RUSINEK Méli ssandre | Club : 1 ^{ère} Cie d'Arc de Châlons-en-Champagne |

➔ **Les 4 scrutateurs sont approuvés à l'unanimité.**

5. AGO 2018 – APPROBATION DU PV

Le Président Pichoff soumet à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'AGO du 9 février 2018. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE : CONTRE = 0 Abstention = 0 POUR = 355 voix

➔ **Le PV de l'AGO du 9 février 2018 du CRTA du Grand Est est adopté à l'unanimité.**

6. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président Pichoff fait la lecture de son rapport moral. Après 2 années de fonctionnement, de nombreux chantiers restent ouverts mais bien des obstacles ont été franchis et les principaux contours de l'activité du CRTA ont pris forme.

Le Président évoque l'actualité du Comité Directeur et du Bureau du CRTA du Grand Est. Il rappelle que 3 postes sont vacants actuellement et invite celles et ceux qui souhaitent rejoindre le Comité Directeur du CRTA à se manifester.

En l'absence d'Auréli e MILET, Secrétaire Générale, Yvette CORNIAUX, Secrétaire Générale Adjointe, assure le secrétariat de séance.

Il fait part de l'élection de Mesdames Caroline Imbert et Suzanne Wrona aux postes de Présidentes, respectivement du Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle et du Comité Départemental de la Moselle. Il observe que 6 Comités sont présidés par une femme dans notre région.

Il salue également Philippe Dierstein, président du club des Archers de la Roseraie à Bitschwiller-lès-Thann, nouveau club créé en 2018.

Le Président Pichoff fait un tour d'horizon de l'actualité du Grand Est : licences, arbitres, plan de développement, subventions, moments marquants de la saison (Vittel, UNSS, Bouquet Provincial...). Il revient sur différentes autres informations liées à l'actualité.

Il évoque la question encore incertaine de la future Agence Nationale du Sport qui est appelée à reprendre la gouvernance du sport en France et les incertitudes liées à ce changement de gouvernance.

Il rappelle aux Présidents de clubs ainsi qu'aux Présidents des Comités départementaux l'obligation de lui communiquer les procès-verbaux de leurs assemblées générales respectives. Il rappelle également qu'il est essentiel de retransmettre à leurs archers les différentes informations du CRTA.

Il fait part des principaux projets et axes de développement pour 2019.

Le Président Pichoff passe la parole aux invités. Dominique Ohlmann, Secrétaire général de la FFTA, puis Florence Le Baron, Administrateur du CROS, évoquent notamment la nouvelle gouvernance du sport, la question du nombre de licences, la disparition du CNDS et ses répercussions financières ainsi que les effectifs.

Le Président passe la parole à chaque responsable de Commissions qui présentera la synthèse des travaux menés courant de l'année 2018 ainsi que les projets 2019.

7. ACTIVITE DE LA COMMISSION SPORTIVE

Stève Belin, responsable de la Commission sportive, présente un bilan de la saison 2018 et les projets d'action pour les mois à venir.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance.

8. ACTIVITE DE LA COMMISSION FORMATION

Serge Robert, responsable de la Commission formation, fait la présentation des travaux de la commission. La nouvelle version du Guide des Formations est disponible. Il évoque les nouvelles dispositions en matière de formation. Il rappelle que les participations aux formations peuvent se faire sur n'importe quel secteur, quel que soit le lieu d'implantation de son club.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance.

Serge Robert procède à la remise de diplômes Entraîneur 1 :

- | | |
|-----------------------|--|
| ▪ DOUGE Eric | Club : Ligny-en-Barrois |
| ▪ JAGER Laura | Club : Hagondange |
| ▪ JOLIFF Quentin | Club : Archers Châlonnais |
| ▪ LAMBERT Aurore | Club : Rethel |
| ▪ LAURENT Thierry | Club : Mont l'Etroit |
| ▪ LEJEUNE Marie | Club : Thaon-les-Vosges |
| ▪ MARINLAFLECHE Kevin | Club : Verdun |
| ▪ SERVAIS Laurence | Club : Rethel |
| ▪ RUSINEK Mélissandre | Club : 1 ^{ère} Cie Châlons-en-Champagne |

Suspension des travaux de l'assemblée générale à 11 h 45. La reprise est fixée à 14 h 00.

***Les représentants des clubs sont invités à voter à partir de 13 h 30 et jusqu'à 14 h 00.
Les représentants des clubs devant quitter l'AG à cet instant sont invités à se présenter aux scrutateurs pour voter avant leur départ.***

12. ACTIVITE DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Robert Faivre, PCRA, fait le point sur les arbitres en activité et revient sur les modifications intervenues au niveau du Règlement.

13. ACTIVITE DE LA COMMISSION MÉDICALE

Jean-Paul Landron, Responsable de la Commission médicale, fait le point sur les dernières actualités dans le domaine médical.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance.

14. RAPPORT FINANCIER DU CRTA DU GRAND EST

Par erreur, le bilan 2018, imprimé dans le livret d'accueil qui a été remis à chaque participant, n'est pas le bon document, le bilan de référence étant celui mis en ligne sur l'extranet fédéral et sur le site du CRTA du Grand Est.

Les débats et discussions portent donc sur les chiffres suivants :

Titre	Version Livret (erronée)	Version réelle (présentée par le Trésorier)
II. Total Actif	213 177 €	212 324 €
III. Total Passif	20 342 €	19 830 €
TOTAL GENERAL	213 177 €	212 665 €

Bernard Hoppe, Trésorier, présente et commente les bilan et compte de résultat de l'exercice 2018. Cet exercice présente un solde déficitaire de 21 184 €. Cela s'explique notamment par la mise en place des stages de détection jeunes sur les 3 secteurs (coût hébergement, locations terrains), un coût important qui avait été évoqué lors de l'AG 2018.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance.

17. RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Pierre-Alain STEFFAN procède à la lecture de son rapport, atteste d'une bonne gestion, sans anomalie et propose à l'assemblée générale de donner quitus au Trésorier.

18. VOTE DE DÉCHARGE AU TRESORIER

Le Président Pichoff propose à l'assemblée générale de voter la décharge au trésorier. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE : CONTRE = 0 Abstention = 0 POUR = 316 voix

→ La décharge au Trésorier est accordée à l'**unanimité**.

19. NOMINATION DES RÉVISEURS AUX COMPTES DE L'AG 2020 (Comptes 2019)

Pour le contrôle des comptes de l'exercice 2019 lors de l'assemblée générale de 2020, les réviseurs aux comptes qui se proposent sont :

- BLAISON Adeline (club : Xonrupt-Longemer)
- HUBER Erwan (club : Ars-sur-Moselle)
- KOENIGSECKER Cécilia (club : Xonrupt-Longemer)
- STEFFAN Pierre-Alain (club : Senones)

20. VOTE DE DÉCHARGE AU COMITÉ DIRECTEUR

Le Président Pichoff propose à l'assemblée générale de voter la décharge au Comité Directeur. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE : CONTRE = 0 Abstentions = 5 voix POUR = 311 voix

→ La décharge au Comité Directeur est accordée à la majorité.

21. FIXATION DU TARIF DE LA PART RÉGIONALE DES LICENCES POUR LA SAISON 2019/2020

Le Président Pichoff annonce à l'assemblée que le Comité Directeur s'est prononcé en faveur de l'augmentation de la part régionale de 2 € pour la saison 2019/2020. Cette augmentation résulte de la nécessité d'équilibrer les comptes du fait notamment des baisses substantielles des subventions publiques. Les prévisions budgétaires qui seront au point suivant présentées à l'assemblée intègre l'hypothèse de cette augmentation.

En cas de refus par l'assemblée générale, des ajustements deviendraient nécessaires et le Comité Directeur réajusterait sensiblement les postes de dépenses.

Annonce de M. Dominique Ohlmann, Secrétaire Général de la FFTA : pour sa part, la FFTA ne prévoit pas d'augmentation.

Echanges de questions/réponses avec l'assemblée.

Chaque club est appelé individuellement et à tour de rôle pour exprimer son vote.

VOTE : CONTRE = 42 voix Abstentions = 44 voix POUR = 228 voix

→ L'augmentation de 2 € de la part régionale des licences 2019 est adoptée à la majorité.

22. BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Bernard Hoppe, Trésorier, présente et commente le budget prévisionnel pour l'exercice 2019, d'un montant global de 182 250 €.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance avant d'être soumise au vote.

Le vote s'effectue à main levée.

VOTE : CONTRE = 0 Abstentions = 20 voix POUR = 292 voix

→ Le budget prévisionnel 2019 est adopté à la majorité.

23. PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES

Suite à leur réussite à l'examen, 4 nouveaux arbitres prêtent serment.

Jeunes arbitres :	WILLEM-HOELLINGER Camille PIERON Jonathan	Club : 1 ^{ère} Compagnie des Hautes-Vosges - VAGNEY Club : 1 ^{ère} Compagnie de tir à l'arc de NANCY
Arbitres fédéraux :	CORDIER Valérie VANDOORN Marielle	Club : 1 ^{ère} Compagnie d'Archers d'EPINAL Club : 1 ^{ère} Compagnie d'arc de SARREBOURG

24. REMISE DE DISTINCTIONS

Sur proposition du Ministère des Sports, Mme Janine Wrona, Présidente du Comité Régional des Médaillés Jeunesse et Sport, et M. Philippe Dormont remettent à M. Robert Faivre, la médaille d'argent Jeunesse et Sport pour son engagement associatif.

Sur proposition du Président Pichoff, Dominique Ohlmann, secrétaire général de la FFTA, remet la médaille d'argent du bénévolat - catégorie Arbitre - à M. Philippe Dormont.



CLÔTURE

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, le Président Pichoff clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h50.

Serge PICHOFF
Président

Yvette CORNIAUX
Secrétaire Générale Adjointe